



MAIRIE de
TOURVILLE-SUR-ODON

14210

Tél. 02 31 80 99 80

Fax 02 31 08 46 38

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du LUNDI 07 DECEMBRE 2020**

**Qui s'est tenue à 20h30 en mairie de Tourville sur odon
Sous la Présidence de Monsieur Didier BOULEY, Maire**

Présents : 14

Fabienne MANSION - Catherine REGNIER- Olivier LE MEILLEUR- Aurélie BLONDEL- David HEBERT- Claire BARUCHELLO-
Laurence COUDRAIS -Nicolas RENARD-Nicolas DUCHENNE - Françoise LAMBERT -Jérôme VIBERT- Carole TURQUETIL-
Olivier HUET

- Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil municipal

- **Election d'un adjoint aux travaux, environnement et urbanisme**

Le conseil municipal est incomplet suite à la démission de Monsieur GOUPIL Gilles du poste d'adjoint et de conseiller municipal.

Suite à la vacance du poste d'adjoint, le conseil municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, qu'il sera pourvu sans élection partielle dès lors que plus des deux tiers des sièges de conseillers municipaux sont pourvus (5ème alinéa de l'article L.2122-8 du CGCT).

Monsieur le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Candidat au poste d'adjoint : Nicolas RENARD

Résultat du premier tour de scrutin : 14 votants, 14 voix pour, 0 contre, 0 nul, 0 blanc

L'adjoint nouvellement élu occupera le dernier rang des adjoints sur le tableau du conseil municipal, chacun des adjoints restants passant au rang supérieur.

Monsieur Nicolas RENARD a été proclamé 4ème adjoint et a été immédiatement installé

- **Requalification de la route de Bretagne**

Suite la réunion publique du 12 octobre; il a été demandé à la direction de la maîtrise d'œuvre de Caen la Mer d'apporter des modifications au projet proposé :

-Nous avons demandé d'ajouter des places de stationnement entre l'entrée de ville depuis Mondrainville et l'allée du Verger. La largeur du profil de voirie ne permet pas d'en intégrer.

-Entre l'allée du Verger et la rue des Ecosseis, la piste cyclable et le trottoir ont été intervertis. Cinq places de stationnement ont été ajoutées.

-Au-delà du carrefour route de Baron/route de Bretagne la zone 30 a été étendue sur environ 40 mètres, reportant d'autant le raccordement à la piste cyclable et permettant ainsi de créer trois places de stationnement.

- Désignation d'un référent Forêt-Bois au sein du conseil municipal

La Région Normandie a chargé l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie de constituer un réseau d'élus référents Forêt-bois dans chaque collectivité.

Il nous est proposé de désigner un élu référent forêt-bois au sein de notre conseil municipal.

Destinataire d'informations régulières tout au long du mandat et bénéficiant de conseils grâce à l'accompagnement de l'URCOFOR Normandie, l'élu désigné deviendra l'interlocuteur privilégié de la commune sur les sujets relatifs à la forêt.

Il sera notamment convié à différentes manifestations et formations

N'étant pas dans l'obligation, le conseil municipal décide de ne pas désigner d'élu référent forêt-bois.

- Promesse d'achat parcelle ZA N° 20

Lors du dernier conseil municipal, la commune a fait acte de candidature auprès de la SAFER de Normandie pour l'achat de la parcelle ZA n°20 située au lieudit « le Glatigny » d'une superficie de 34a 35ca.

Nous avons reçu un courrier daté du 1^{er} décembre 2020 indiquant que la SAFER de Normandie n'envisage pas de nous attribuer le bien sollicité.

- Bail : logement communal situé au 26 route de Bretagne

Promesse de bail entre la commune de Tourville Sur Odon et un médecin.

La commune projette l'acquisition d'un cabinet médical en co-construction avec Caen la mer Habitat.

L'achèvement des travaux était prévu début 2021. Le projet a pris du retard, avec livraison prévue en août 2021, puis, suite au Covid-19, début 2022.

En attendant l'achèvement des travaux, la commune va mettre à disposition du médecin un local à usage de « cabinet médical » au 26 Route de Bretagne.

Le conseil municipal décide d'attribuer le logement vacant non meublé .

Les lieux loués sont destinés à un usage exclusif pour une profession médicale reconnue.

Le locataire s'interdit d'utiliser les biens loués autrement qu'à l'usage convenu et d'y exercer toute activité professionnelle, commerciale, industrielle, rurale ou artisanale.

La location est consentie et acceptée en attendant l'achèvement des travaux d'un ensemble immobilier comprenant 1 cabinet médical au 2 Rue du Boqueteau, et prend effet au 01 février 2021.

Les locaux sont loués à titre gratuit en attendant que les locaux initialement prévus soient disponibles.

Le bail sera établi par l'agence LAFORET de Verson.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail.

Voté à l'unanimité

- Informations diverses

- Eglise communale :

Un rendez-vous est prévu mercredi 9 décembre au Conseil Départemental avec la conseillère départementale Sophie Simonnet et Aude Maisonneuve qui est Chef du Service Patrimoine au Conseil Départemental pour échanger sur les possibilités d'usage de l'église.

- Budget animation :

Olivier Huet fait part du souhait de la commission animation d'avoir un budget annuel pour son financement. Accord sur le principe, à valider sur le prochain budget 2021.

- Poissonnier :

Mercredi 2 décembre, rencontre avec un couple de poissonniers. Nous avons convenu qu'il viendrait vendre leurs produits

tous les samedis matin en se positionnant devant un des garages du parking de l'ancien presbytère.
Date prévue le samedi 12 décembre 2020 mais repoussée au début de l'année 2021.
Une information sera faite via l'application panneau Pocket, le site internet et des flyers dans les boîtes aux lettres.

- Tour de table

- Nicolas DUCHENNE* : signale le manque d'éclairage pour l'accès à la garderie par le portillon
- Olivier HUET* : La commission animation mène une réflexion pour la création de jardins partagés sur la commune.
- Olivier LE MEILLEUR* : Souhaite savoir si la fréquence des tirs des carrières de Mouen et l'intensité ressentie est normale.

-*Fabienne MANSION* :

Dans un contexte sanitaire et économique, le Département du Calvados lance, sous forme de chèques solidaires Calvados, une aide pour les travailleurs salariés ou non –salariés en difficulté. Demande à faire avant le 24 décembre 2020 sur « rendez-vous sur calvados.fr »

Conseil Municipal Jeunes : vente de calendriers au tarif de 12€ pour l'association « GAMELLES PLEINES ». Pour les personnes intéressées, il faut déposer ses coordonnées ainsi que le paiement à la mairie ou à la bibliothèque.

Le nombre de demandeurs d'emploi de la commune est en augmentation

CCAS : le repas des aînés étant annulé cette année en raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS sont allés à la rencontre des personnes de plus de 67 ans, pour offrir des chocolats.

Réunion du CCAS prévue le mercredi 16 décembre 2020 en mairie à 20h30

Prochain conseil municipal : le LUNDI 18 JANVIER 2021 à 20h30 en mairie

Levée de la séance : 22H10

Fait à Tourville sur odon le 14 Décembre 2020

Le Maire, Didier BOULEY

